

## Association Générale des Étudiants du Collège Édouard-Montpetit (Campus Longueuil) inc.

945, Chemin de Chambly, Longueuil (Québec) J4H 3M6  
Tél. : (450) 679-7375 Téléc. : (450) 646-6329  
Courriel : agecem@gmail.com Site Web : www.agecem.org

Procès-verbal de la reprise de l'Assemblée Générale Ordinaire de  
l'ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS DU COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT  
convoquée le **mercredi 7 mars à 12h00** à la salle C-30 du Collège Édouard-Montpetit

Le quorum étant constaté, l'assemblée est ouverte par **François Jardon-Gomez à 12h29.**

Le président d'assemblée fait un survol des procédures d'assemblée en vigueur. Simon Forget souhaite faire ajouter un point concernant le café étudiant – on lui souligne que l'on pourra en parler dans le point plan d'action.

### 9. Plan d'action

François Jardon-Gomez présente le plan d'action (en annexe)

Martin Lavigne souligne que le matériel de l'audiovisuel cela commence à être désuet : il n'y a même pas de lecteur DVD dans les classes. François Jardon-Gomez lui réplique que c'est le collège qui s'occupe de renouveler les outils afin de remplir les services de l'audiovisuel.

Il est proposé par Katerine Élisabeth Simpson  
Appuyé de Martin Lavigne

**« Que le plan d'action soit adopté tel que présenté par l'AGECEM »**

Il est proposé par Katerine Élisabeth Simpson  
Appuyé de Justin Masse

**« Que l'AGECEM prenne position contre le déménagement du café étudiant et que ce soit en priorité cette session-ci puisqu'ils veulent déménager le café étudiant cet été. »**

Katerine Simpson souligne que l'an passé, le projet de réaménagement du café était dans l'air et on en était fier. Finalement les étudiants membres du comité pour le réaménagement a appris qu'ils voulaient le déménager dans le pavillon Le Caron du Collège. Le café va diminuer de moitié, il n'y aura plus de scène, on sait pas ce qui va se passer pour les 5 à 9. Le cégep a fait un sondage pour savoir qui voulait le réaménager mais pas si les étudiants voulaient les déménager. Elle souligne de plus les coûts exorbitants.

David Thibodeau se demande pourquoi faire de ce sujet une priorité dans une perspective d'élections générales provinciales. Simon Forget souligne que le café étudiant actuel est bien situé et grand.

Marc-André Fecteau souligne que certaines interventions sont de la désinformation : le projet de café étudiant pourrait à terme comprendre deux étages, la cour intérieure sera proche et une scène mobile serait prévue. Guillaume Ganivet-Boileau souligne que ce n'est pas une priorité.

Katerine Élisabeth Simpson souligne que le café serait déménagé cet été. Martin Lavigne souligne qu'un nouveau café pourrait être plus accessible pour les handicapés. Simon Forget souligne que l'argent investi dans un déménagement pourrait aussi bien être investi dans un réaménagement pour rendre le café actuel plus beau.

André Bouchard, conseiller à la vie étudiante du Collège et observateur, demande un droit de parole à l'Assemblée.

Il souligne qu'il n'a jamais été question de détruire le café étudiant : ou bien il reste là, ou bien il déménage. Quand à sa diminution en pieds carrés, les plans prévoient un café avec une capacité de 130 à 140 personnes. Une scène fixe serait prévue et le tout coûterait dans les 500 000\$. Le projet est loin d'être ficelé et ce serait surprenant que le déménagement se fasse cet été : ce serait sûrement plus vers l'été 2008 plutôt que de l'été 2007.

Il est proposé par Émile Grenier-Robillard

**« De mettre l'amendement aux voies immédiatement »**

Le président d'assemblée constate une majorité forte de votes "pour" : un décompte des voies n'est pas jugé nécessaire.

**La question préalable est adoptée à majorité**

*Sur l'amendement*

Pour : 65

Contre : 40

Abstentions : 26

**L'amendement est adopté à majorité**

L'amendement dispose de la principale, qui devient :

**« Que le plan d'action soit adopté par l'AGECEM en y ajoutant une prise de position contre le déménagement du café étudiant et que ce soit en priorité cette session-ci puisqu'ils veulent déménager le café étudiant cet été. »**

Katerine Simpson souhaiterait que le réaménagement du café se fasse dans une perspective écologiste.

Il est proposé par Katerine Élisabeth Simpson

Appuyé par Zackary Badji

**« Que l'on ajoute au plan d'action dans café étudiant qu'il soit réaménagé de façon à être un café étudiant vert et qu'il soit accessible aux personnes à mobilité réduite. »**

Aucune demande de vote

**L'amendement est adoptée à l'unanimité**

L'amendement dispose de la principale, qui devient :

**« Que le plan d'action soit adopté par l'AGECEM en y ajoutant une prise de position contre le déménagement du café étudiant, que ce soit en priorité cette session-ci puisqu'ils veulent déménager le café étudiant cet été et que le café soit réaménagé dans une optique écologiste. »**

Il est proposé par Marie-Claude Betsy-Bélair

Appuyé par Chad Aubrey

**« Que l'AGECEM prenne position pour un boycott d'Aramark pendant une journée durant un midi. »**

Marie-Calude explique qu'elle souhaite un boycott entre autres à cause du styromousse et des prix souvent indûment élevés.

Il est proposé par Marie-Claude Betsy-Bélair

Appuyé par Katerine Élisabeth Simpson

**« De sous-amender pour ajouter le mot "sauvage" après "boycott" »**

Aucune demande de vote

**Le sous-amendement est adopté à l'unanimité**

Le sous-amendement dispose de l'amendement, qui devient :

**« Que l'AGECEM prenne position pour un boycott sauvage d'Aramark pendant une journée durant un midi. »**

Émile Grenier-Robillard souligne que selon lui, on devrait « se peindre la face en bleu comme dans les manifs et on empêche les gens de rentrer à la cafétéria en criant Bangerang ».

Il est proposé par David Thibodeau

Appuyé par Philippe Saucier

**« De sous-amender pour ajouter les mots "et une barricade massive" après "d'Aramark" »**

David Thibodeau souligne qu'il souhaite que la barricade massive soit néanmoins non-violente.

Simon Forget souligne que si on bloque la cafétéria, alors il faudra prévenir les étudiants que le café fournit aussi de la nourriture.

Il est proposé par Émile Grenier-Robillard

**« De mettre le sous-amendement aux voix immédiatement »**

Le président d'assemblée constate une majorité forte de votes "pour" : un décompte des voix n'est pas jugé nécessaire.

**La question préalable est adoptée à majorité**

*Sur le sous-amendement*

**La proposition est adoptée à l'unanimité**

Le sous-amendement dispose de l'amendement, qui devient :

**« Que l'AGECEM prenne position pour un boycott sauvage d'Aramark et une barricade massive pendant une journée durant un midi. »**

*Sur l'amendement*

Aucune demande de vote

**L'amendement est adopté à l'unanimité**

L'amendement dispose de la principale, qui devient :

« Que le plan d'action soit adopté par l'AGECEM en y ajoutant une prise de position contre le déménagement du café étudiant, que ce soit en priorité cette session-ci puisqu'ils veulent déménager le café étudiant cet été, que le café soit réaménagé dans une optique écologiste et que l'AGECEM prenne position pour un boycott sauvage d'Aramark et une barricade massive pendant une journée durant un midi. »

Jonathan Hille veut savoir s'il serait possible d'avoir un tarif réduit pour l'AMT. François Jardon-Gomez lui réplique que cela fait déjà partie du plan d'action.

*Sur la principale*

**La proposition est adoptée à l'unanimité**

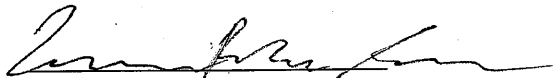
---

### **10. Politique des partis politiques**

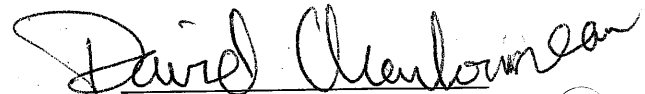
Présentation de la politique ainsi que de ses modifications par Jean-François Cloutier Deraîche

Guillaume Ganivet-Boileau demande la constatation du quorum.

Le quorum n'étant plus constaté, l'assemblée est levée à 13h32.



Louis-Philippe Savoie  
Président d'assemblée



David Charbonneau  
Secrétaire d'assemblée